



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

N°2024/25

Saint-Étienne du Grès, le 25 octobre 2024

La restauration de la chapelle Notre-Dame du Château de Saint-Étienne du Grès est lancée

Vendredi 25 octobre, Jean Mangion, maire de Saint-Étienne du Grès, a signé avec la Fondation du Patrimoine, représentée par son délégué territorial des Bouches-du-Rhône Gérard Bodel, la convention de collecte de dons pour le financement participatif de la restauration de la chapelle Notre-Dame du Château.

Cette signature lance ainsi le programme de restauration de ce monument millénaire dont la campagne de financement se déroulera de novembre 2024 à décembre 2025 et les travaux débuteront en 2026.

Une restauration indispensable

En 2017, un audit réalisé par l'architecte des Bâtiments de France révèle la nécessité d'effectuer une restauration complète en raison de l'état sanitaire de l'édifice. Ce qui est confirmé par le diagnostic d'un bureau d'études qui met en évidence les travaux d'urgence (façades, toitures, fissures intérieures) et des travaux de restauration et de mise en valeur.

Mais le 6 juin 2023, la foudre frappe le clocher de la chapelle, fragilisant le toit de lauzes et des éléments intérieurs du bâtiment. Depuis, l'accès à l'intérieur de la chapelle et à ses abords est interdit par mesure de sécurité.

Le montant estimé des travaux est fixé à 1 M€, dont 150 000 € issus du financement participatif.

La Commune de Saint-Étienne du Grès peut compter sur ses partenaires privilégiés que sont l'État par le biais de la Direction régionale des Affaires culturelles (Drac), de la Région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur, du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, de la Fondation du Crédit Agricole et de la Fondation du Patrimoine au travers de la collecte nationale pour la sauvegarde du patrimoine religieux des petites communes annoncée par le Président Emmanuel Macron en septembre 2023.

La chapelle Notre-Dame du Château est un des six monuments déjà sélectionnés par la Fondation en Région Sud-Provence Alpes-Côte d'Azur.

Financement participatif : objectif 150 000 €

Pour faire un don :

Directement sur le site sécurisé de la Fondation du Patrimoine

<https://www.fondation-patrimoine.org/faire-un-don/chapelle-notre-dame-du-chateau-a-saint-etienne-du-gres>

En utilisant les dépliants diffusés par la Mairie de Saint-Étienne du Grès

Jusqu'au 31 décembre 2025, les dons des particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt de 75 %





Un symbole intemporel

La chapelle Notre-Dame du Château est précieuse pour Saint-Étienne du Grès à plus d'un titre. Emblème du village jusque dans son blason, cet édifice millénaire qui domine la plaine plonge ses racines loin dans l'histoire puisqu'elle a été construite au XI^{ème} siècle sur un oppidum, dans un style qui s'apparente au premier art roman méditerranéen avec une nette influence antique du fait de la proximité avec Arles.

D'abord nommée St-Michel-de-Briançon en hommage à une statue en bois polychrome de la Vierge à l'Enfant qui y est conservée et qui fait l'objet d'un pèlerinage chaque année depuis le XIV^{ème} siècle (en 2025, le 678^{ème} pèlerinage se déroulera le dimanche 25 mai). L'affluence de pèlerins a conduit à l'agrandissement de la chapelle au cours du XIX^{ème} avec l'ajout de deux extensions côté Est.

La chapelle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1926.

Pourquoi une convention avec la Fondation du Patrimoine ?

La Fondation du Patrimoine permet de bénéficier d'une collecte de fonds sous forme de dons privés. Les donateurs particuliers peuvent bénéficier d'une **réduction fiscale de 75% du don (jusqu'au 31 décembre 2025)**, ce qui incite à une plus grande générosité. Cela permet de mobiliser des financements supplémentaires pour des projets de restauration ou de conservation.

De plus, le projet de restauration de la Chapelle connaît une **visibilité accrue** via les réseaux de communication de la Fondation (site internet, événements, campagnes de communication), pour attirer des donateurs et des mécènes extérieurs au Pays d'Arles, et sensibiliser à l'importance du projet du fait d'une plus grande visibilité.

Gage de sérieux et de sécurité, cette convention est un outil puissant pour mobiliser des ressources, bénéficier de conseils d'experts et sensibiliser le public à la préservation du patrimoine, tout en profitant d'un cadre fiscal avantageux pour les donateurs.

Par cette signature, la Commune de Saint-Étienne du Grès veut créer une synergie efficace autour de sa chapelle, rassemblant les donateurs publics et privés, les mécènes... mais aussi en mobilisant ses associations pour la mise en place d'actions de collecte de dons.



Une audience papale

Mercredi 30 octobre, une délégation du Conseil municipal de Saint-Étienne du Grès, composée du maire, Jean Mangion et de son premier adjoint Claude Sanchez, sera reçue en audience privée au Vatican où elle présentera au Pape une réplique restaurée de la Vierge de Notre-Dame du Château qui sera bénie par le Saint-Père.

Cette statue ainsi bénie par le Pape François trouvera naturellement sa place dans la Chapelle de Notre-Dame du Château après la fin des travaux de restauration.

LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE NOTRE-DAME DU CHÂTEAU



Un projet phare de la Municipalité pour sécuriser, préserver et rendre son lustre à l'emblème du village.

La chapelle Notre-Dame-du-Château se dresse sur un piton rocheux à l'est du village, sur le versant nord des Alpilles et domine toute la plaine. Elle est construite près de l'emplacement d'un oppidum romain. Ses caractéristiques romanes suggèrent qu'elle date du XII^{ème} siècle.

Elle aurait déjà connu une campagne de restauration en 1419, puis en 1859.

Depuis 1351, elle abrite le culte de Notre-Dame du Château, une statue de la Vierge à l'enfant en bois polychrome, qui est honorée lors d'une procession entre la chapelle et Tarascon, le dimanche qui précède l'Ascension.

La chapelle est inscrite à l'inventaire des monuments historiques en 1926.

Fin 2022

Diagnostic établi par le cabinet Architecture & Héritage en lien étroit avec les Monuments Historiques

Début 2023

Première évaluation du budget : de l'ordre de 1 M€

Recherche de financements

- État - DRAC
- Région
- Département
- Fondation du Patrimoine dans le cadre de la collecte nationale pour la sauvegarde du patrimoine religieux des petites communes
- Fondation Crédit Agricole
- Campagne de financement participatif via la Fondation du Patrimoine
- Dons et mécénat

À ce jour, 60 % du budget pourraient être couverts par les financements institutionnels

6 juin 2023

La foudre frappe le clocher de la chapelle, fragilisant le toit de lauzes et des éléments intérieurs du bâtiment. L'accès à l'intérieur de la chapelle et à ses abords est interdit par mesure de sécurité.

Fin 2024

Lancement du financement participatif via la Fondation du Patrimoine

Fin 2025

Bouclage du plan de financement

Lancement de l'appel d'offres

1^{er} semestre 2026

Début des travaux



SAINT-ÉTIENNE DU GRÈS
Porte des Alpilles

